

Direction Départementale des Territoires

Metz, le 02 janvier 2017

Service Aménagement Biodiversité Eau Police de l'Eau Délégation Territoriale de

La responsable de l'unité police de l'eau

à

Affaire suivie par antoine.schwartz@moselle.gouv.fr

Monsieur le Maire Mairie 7 rue de l'Eglise 57400 HAUT- CLOCHER

Ohiet:

Dossier d'autorisation et DIG concernant le projet de travaux de renaturation et d'entretien du ruisseau de Langatte et des ses affluents sur les bans communaux deDiane Capelle, Kerprich Aux Bois, Langatte, Rhodes, Dolving, Gosselming, Haut Clocher, Oberstinzel, Fribourg et Languimberg.

Réf:

AS/SGMS

P.J:

- Copie arrêté

Monsieur le Maire,

Je vous prie de bien vouloir trouver, sous ce pli, copie de l'arrêté n°2016-DDT/SABE/EAU n°45, en date du 22 décembre 2016, portant autorisation, au titre du code de l'environnement, du projet de renaturation du ruisseau de Langatte et de ses affluents visé en objet.

Cet arrêté doit être mis à la disposition de tout intéressé souhaitant le consulter.

Par ailleurs, l'arrêté ci-joint devra affiché dans votre commune suivant les usages locaux, pendant une durée minimale d'un mois.

D'autre part le dossier de l'opération envisagée dont un exemplaire vous sera communiqué pour attribution par la Communauté de Communes de l'Etang du Stock, maître d'ouvrage, doit également être mis à la disposition du public pendant un délai de deux mois à compter de la publication de l'arrêté.

Je vous remercie de m'adresser un procès verbal constatant l'accomplissement de ces formalités et précisant les périodes d'affichage.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.



La Responsable de l'Unité Police de L'Eau, PI, la cherges de mission Police delleau

VALÉRIE ANTOINE POTIER

Chambal BICHLER

17 quai Paul Wiltzer - BP 31035 - 57036 Metz cenex 01 Tet.: 33 (0) 3 87 34 34 34 - FAX: 33 (0) 3 87 34 34 05 ddi@moselle.gouv,fr